

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 MARS 2024

N° D/2024-03

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 11 Présents : 7 Procuration : 0 Votants : 7

DATE DE CONVOCATION : 21 mars 2024

VOTES : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **VINGT-HUIT MARS**, à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY,

Présents : Gilles CASTY ; Elsa GIOVANNINI ; Muriel SAEZ ; Jean-Yves JURCZYK ; Françoise GALEYRAND ; Lydia AMIEL ; Isabelle GIAVARA

Absent : André ANDOQUE ; Fanny TISSEYRE ; François RICHARD ; Nicole AUTHIER ;

Mme GIAVARA Isabelle a été élue secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Le Conseil d'Administration,

- après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice **2023**
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2023**

■ **DECIDER** de l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 suivante :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice : - 1 124,94 €

Résultat antérieur reporté : + 2 520,23 €

Résultat de l'exercice à affecter : + 1 395,29 €

Report en fonctionnement (R002) : + 1 395,29 €

- **DONNER** tout pouvoir à M. le Président pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus par les membres présents qui ont signé au registre.

Pour Copie Conforme,
Le Président,
Gilles CASTY



Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 011-261100937-20240328-BP_2024-BF